

Monsieur le Conseiller général,
Messieurs les Maires, vice-présidents de la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe,
Mesdames, Messieurs les élus, chers collègues,
Mesdames, Messieurs les représentants des familles de ceux dont les noms emblématiques figurent sur les plaques que nous venons de dévoiler et dont le souvenir s'inscrit désormais en lettres capitales dans l'Histoire de notre belle Vallée de la Suippe,
Mesdames, Messieurs, Chers amis

“ La rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société ” écrivait avec finesse Victor Hugo.
Comment ne pas souscrire à la justesse de ce propos qui nous rappelle combien, tout au long de l'histoire, les rues ont représenté un vecteur important de la vie sociale, de la vie de la cité et de son développement.

On pourrait dire qu'inaugurer une rue dans une collectivité témoigne de son dynamisme, aussi, je vous laisse le soin d'imaginer la vitalité de notre territoire dès lors que 5 plaques ont été dévoilées et que 5 familles illustres sont honorées aujourd'hui. Oh ! Certes, la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe est maintenant depuis 2004 la collectivité qui de par ses compétences fortement intégrées porte le développement économique de ce secteur et c'est à elle qu'échoit désormais ce genre d'initiatives. Mais avant de retracer le parcours de ceux qui ont été mis à l'honneur, permettez-moi de revenir un instant sur l'Histoire de cette zone d'activités du Val des Bois et de sa mutation prochaine en Parc d'Activités.

Ainsi, c'est grâce à l'opportunité de la déviation annoncée d'Isles/ Suippe et au dynamisme des maires d'Isles sur Suippe et de Warmeriville, Messieurs Guy Riffé (Pierre Mangear dès 1986) et Jean-Pierre De Bruyne que dès 1989, des démarches sont entreprises pour envisager les modalités d'implantation d'une zone d'activités.

Ce sera d'abord Isles/Suippe qui en 1990 dépose une demande de permis de lotir puis Warmeriville en 1991 qui décide de créer également une zone d'activités contigüe à celle d'Isles ; la création d'un syndicat Intercommunal étant alors évoqué, il sera constitué officiellement le 11 juillet 1991.

Concernant les surfaces à aménager, 2Ha à Isles/Suippe et 12,5 Ha sur Warmeriville, un désaccord correspondant à des questions de compatibilité avec le Schéma d'Aménagement Urbain de la Région de Reims survient entre la commune de Warmeriville et l'Etat. Un véritable bras de fer est alors engagé qui durera 3 ans à l'issue duquel 5 Ha seulement pourront être viabilisés. C'est donc en 1995 que les 1^{ers} lots sont vendus au prix de 110 F le m².

Une seconde tranche sera lancée en 2002 pour l'aménagement de 4 Ha supplémentaires. Ainsi, ce seront donc une quarantaine de lots correspondant à près de 6 Ha de surfaces cessibles qui seront vendus par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Val des bois.

Dès sa création le 1^{er} janvier 2004, la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe reprend les encours fonciers, voiries et autres équipements publics, les terrains viabilisés non cédés et autres parcelles nues, le syndicat intercommunal ayant été dissous à la même date. C'est ainsi qu'une extension de cette zone d'activités est programmée ; après l'acquisition de près de 4 Ha supplémentaires, les travaux de viabilisation sont lancés fin 2006. Cette 3^{eme} tranche représentant un coût HT de 840 000 €, aujourd'hui, 5 lots sont cédés, les autres étant sous compromis de vente, les cessions devraient être effectives d'ici la fin de cette année.

Ainsi, ce sont désormais plus de 13Ha parfaitement équipés qui, bénéficiant d'un embranchement à l'autoroute A34, comptent une quarantaine d'activités pour une centaine d'emplois.

Devant un tel dynamisme, le conseil communautaire a donc décidé d'engager la réalisation d'une 4^{eme} tranche de 10 Ha sur laquelle seront réservés 30 % pour la construction d'équipements publics tandis que les autres 70 000 m² accueilleront des activités commerciales et artisanales, des fouilles archéologiques étant en cours sur ce secteur.

Aussi, et vous l'avez bien compris, mesdames et messieurs, ce territoire connaissant un développement remarquable, les conseils municipaux d'Isles/Suippe et de Warmeriville sous l'impulsion de leur maire, Guy Riffé et Patrice Mousel que je remercie pour leur implication dans ce projet, n'avaient pas d'autre alternative pour attribuer les noms des rues de ce Parc d'Activités en pleine croissance que de choisir des personnages emblématiques qui ont marqué notre territoire.

Je commencerai par **Monsieur Maurice Dauphinot**, né à Isles sur Suippe, le 21 juillet 1878, qui après des études d'ingénieur agronome à l'Institut National d'Agronomie de Paris devient agro-viticulteur dans son village natal. Il est celui qui, avant la guerre de 1914, produira du vin, du champagne même paraît-il, à partir de

vignes plantées aux lieux dits « le vin d'Isles » et « le Mont de Pomacle » sur des parcelles voisines de l'unité industrielle actuelle Cristanol, en quelque sorte un véritable retour aux sources puisque Cristanol produit aujourd'hui des millions d'hectolitres d'un vin qui est distillé pour devenir de l'éthanol et autres alcools.

Elu conseiller municipal le 7 décembre 1919, Monsieur Maurice Dauphinot sera désigné adjoint dès le 27 septembre 1920. A l'issue des élections du 18 mai 1929, il sera porté à la fonction de Maire qu'il assumera durant plusieurs mandats jusqu'au 20 mai 1945. Monsieur Maurice Dauphinot décèdera le 10 août de cette même année, il avait 67 ans.

Parce qu'il poursuivra l'action de Monsieur Dauphinot, j'en viens maintenant à **Monsieur Charles Dolhem**, né à Jancourt, dans l'Aisne, en 1903 et dont les parents vinrent à Isles sur Suipe pour y reprendre une exploitation agricole. Monsieur Dolhem succèdera à son père dans l'agriculture et cherchant à diversifier son affaire, il développera une activité de marchand de bestiaux et plus précisément de moutons, l'animal d'élevage privilégié à l'époque sur nos terres de Champagne. Dès 1945, Monsieur Charles Dolhem s'engage dans la fonction municipale et sera élu une première fois au lendemain de la seconde guerre mondiale en mai 1945. C'est même quelques mois plus tard, le 24 septembre de la même année, qu'il sera porté à la fonction de Maire qu'il assumera jusqu'au 23 mars 1965. Il restera encore comme conseiller au conseil municipal d'Isles/Suipe et cessera ses fonctions en 1971.

Ancien combattant de 39/45, Monsieur Charles Dolhem dut travailler dans une ferme en Allemagne comme prisonnier. Il nous a quittés en 1974, il avait 71 ans.

Respectant la chronologie, évoquons maintenant la mémoire de **Monsieur Pierre Mangeart** né en 1929 qui suivra les cours de l'Ecole d'Agriculture et présidera une certaine Amicale des Anciens dont bon nombre occuperont d'importantes responsabilités dans le développement de l'agriculture marnaise.

C'est en 1957 qu'il s'installe comme agriculteur avec sa famille à Isles/Suipe. Professionnel très impliqué, il crée les « Fermiers de Champagne », une coopérative spécialisée dans la production et la transformation des volailles de la région et dont le succès n'est plus à démontrer. Il présidera également la coopérative « La luzerne de Bazancourt ».

Citoyen engagé, il est élu conseiller municipal en 1959 et devient Maire en 1965, une fonction qu'il assumera pendant 4 mandats jusqu'en 1989. Monsieur Pierre Mangeart contribuera à la création du syndicat des Eaux de Warmeriville en 1959 qu'il présidera ensuite de 1983 à 1989.

Ses réalisations furent nombreuses comme le réseau de distribution de l'eau potable, la station d'épuration ou la collecte des déchets ménagers. Dès 1986, en proposant de réserver au POS de la commune un emplacement sur la route de Warmeriville, il avait su identifier le potentiel que représentait la perspective de la déviation de la RN 51 et la présence d'un échangeur à l'Est d'Isles/Suipe.

Monsieur Pierre Mangeart nous a quittés en septembre 2004, à l'âge de 75 ans. Il s'était aussi investi dans les pays en voie de développement en aidant les agriculteurs à s'organiser en Afrique mais aussi au Kazakhstan.

Maintenant, changeons de commune ! Après les élus et chefs d'entreprises agricoles d'Isles sur Suipe, passons aux patrons d'entreprises de filatures sur le terroir de Warmeriville et plus particulièrement construites, je cite : « sur cette jolie rivière de la Suipe, dont les détours gracieux et pittoresques ont tenté le pinceau si artistique de notre compatriote rémois, M Barreau. »

Avec **Monsieur Simonnet Pierre-Honoré**, né en 1822, à Hauviné, fabricant dans son pays natal, c'est l'usine du Ragonet à Warmeriville, ancien moulin, qui est fondée après qu'il en ait d'abord loué une à Vouziers. Très vite les accessoires de meunerie furent démontés, l'eau comme force motrice fut conservée mais le résultat insuffisamment concluant, une machine à vapeur fut installée et dès lors, l'énergie étant produite régulièrement, de nouveaux bâtiments furent construits et du matériel de filature et de tissage des laines peignées y fut installé. Très vite, il fallut lutter contre les difficultés de la fabrication, de la concurrence et des caprices de la mode. Pour la bonne renommée de son usine qui compta plus de 200 ouvriers, Monsieur Simonnet fut obligé de varier sa production en mélangeant à la laine, la soie, le coton ou la ramie, un nouveau textile en provenance de Chine.

Travailleur intelligent et apprécié de ses nouveaux concitoyens, Monsieur Simonnet fut élu au conseil municipal pour défendre leurs intérêts communaux. A l'âge de 57 ans, il décède, le 20 août 1879.

J'en viens maintenant à celui dont le nom est étroitement lié au développement de la filature et de l'industrie lainière associé à une forme de progressisme social d'avant-garde. C'est en 1840 que **Monsieur Jacques Joseph Harmel** fonde l'usine du Val des Bois, un nom poétique donnée par Madame Jacques Harmel car le secteur est, je cite : « une abondance d'arbustes, de bosquets et de bois, dont la verdoyante parure dissimule presque l'usine et ses constructions pendant l'été ». A l'origine, implantée dans les Ardennes, la famille y développe l'activité lainière mais le succès est tel que l'énergie hydraulique de la Vence et la main d'œuvre recrutée sur place ne suffisent plus.

Ces nouveaux besoins, conjugués au souhait de se rapprocher de Reims, conduisent Monsieur Jacques Joseph Harmel à acquérir à Warmeriville un endroit boisé et bucolique à l'écart du village. La rivière y est abondante et régulière tandis que les paysans habitués au travail textile à domicile sont nombreux. L'usine nouvelle qui fonctionne dès 1841 est une réussite. En 1848, une nouvelle turbine est commandée à Mulhouse et en 1849, une machine à vapeur. A la filature cardée construite à l'origine est adjointe une filature de laine peignée. Très rapidement, cet ensemble industriel compte plusieurs centaines de salariés. Sous l'impulsion de Monsieur Jacques Joseph Harmel, les fils dits de haute-nouveauté dont la Maison Harmel a eu longtemps l'exclusivité, connaissent un fort développement et une grande renommée. Les extensions ne font que croître comme le peignage et beaucoup plus tard l'atelier de teinture.

Durant toutes ces années, de nombreux procédés sont brevetés et les affaires prospèrent sur tous les marchés d'Europe.

Avec Monsieur Jacques Joseph Harmel, qu'on appela le premier, le Bon Père, un acteur fervent du catholicisme social, les prémices d'une organisation chrétienne de l'usine sont dessinés que son fils Léon ensuite reprendra et s'attachera à développer en améliorant les conditions de vie des familles ouvrières en facilitant par exemple, leur accès au logement et à l'instruction out en inaugurant un mouvement coopératif avec la création de caisse de secours et de Coopérative de consommation.

Grâce à Monsieur Jacques Joseph Harmel, ce fleuron de l'activité de la filature connaîtra un véritable succès et l'entreprise Harmel au-delà de son fondateur jouera un rôle particulier en tant que « laboratoire social et chrétien » reconnu bien au-delà des limites régionales et des frontières.

Monsieur Jacques Joseph Harmel disparaîtra le 3 mars 1884 à l'âge de 84 ans après une vie bien remplie et laissant derrière lui un outil industriel prospère et performant dans un environnement social sain et équilibré.

En conclusion, je rappellerai que cette cérémonie inaugurale, au-delà du simple baptême de quelques rues d'une zone d'activités, se veut surtout l'expression de la considération, de l'estime et des remerciements du conseil communautaire de la Vallée de la Suippe et des communes de Warmeriville et d'Isles sur Suippe à l'égard de ceux à qui nous venons de rendre hommage en rappelant leur parcours et leur investissement, à ces pères de l'industrie textile et à ces maires parfois visionnaires, à leur engagement au service de leurs concitoyens et au bénéfice d'un territoire qui fut le leur et qui est le nôtre aujourd'hui, un territoire marqué à jamais de leur empreinte.

Devant vous ce jour, devant certains de nos pairs, je voudrais dans un dernier mot préciser que nous avons désormais une responsabilité historique. Ayant hérité d'une terre façonnée par ces illustres prédécesseurs, nous devons à notre tour y apporter une plus-value faite d'espoir, de richesse et d'emplois.

Ce défi que nous devons relever est en passe d'être atteint grâce au pôle de compétitivité mondial implanté pour partie sur notre secteur et pour lequel nos collectivités se mobilisent avec d'autres partenaires comme nos amis voisins de la Plaine de Bourgogne ou la Chambre de Commerce et d'Industrie pour en accompagner son développement. Et c'est le cas de ce Parc d'Activités de plus de 200 Ha qui se structure ici, aux portes des communes d'Isles/Suippe et de Warmeriville dans lequel notre secteur du Val des Bois constitue une véritable porte d'entrée, un axe structurant majeur avec les rues Maurice Dauphinot, Charles Dolhem, Pierre Mangeart, Pierre-Honoré Simonnet et Jacques Joseph Harmel.

Patrons et leaders incontestés, ils étaient aussi de ces habitants heureux du cadre et de l'atmosphère de notre campagne qui avaient compris la sincérité et la force des liens qui s'étaient formés entre les populations de cette belle vallée de la Suippe, de ces humanistes à la recherche d'une société plus juste.

A nous désormais l'aventure, à eux l'immortalité !